



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Rapport annuel 2015

SYNTHÈSE LOCALE
ASSAINISSEMENT

PÉRIMÈTRE
SAUER-
PECHELBRONN



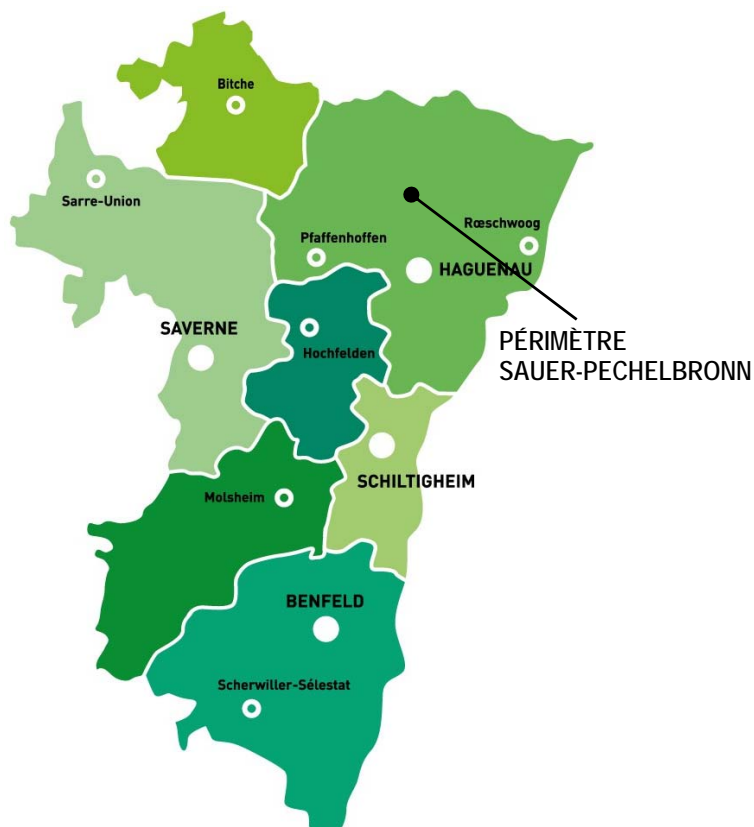
VOTRE COMMISSION LOCALE

VOTRE PRÉSIDENT

Jean MULLER

La Commission Locale en charge de votre système d'assainissement s'appuie sur les services territorialisés du SDEA, outil de mutualisation et de coopération depuis 75 ans, qui a articulé sa politique autour de trois priorités : la Proximité, l'Excellence et le Développement Durable.

À partir du centre de Haguenau et de ses antennes de Pfaffenhoffen et Roeschwoog, les interventions sont réalisées sur votre périmètre avec efficacité et réactivité, le service étant assuré pour chaque usager à moins de 30 minutes de chez lui. Par ailleurs, avec sa double culture de service public et d'entreprise, les usagers-clients disposent d'un service d'excellence 24/24h et 365 jours par an. La mutualisation des moyens a permis de renforcer les capacités et savoir-faire du SDEA et de dégager de nouvelles économies d'échelle pour les réinvestir localement, au bénéfice exclusif des usagers et de l'intérêt général.



Préserver l'environnement, assurer une gestion durable des installations, réduire notre empreinte environnementale sont des illustrations de la démarche de Développement Durable déployée au sein de la Commission Locale. Au-delà de ces actions, les nouveaux statuts du SDEA incluent désormais la compétence Grand Cycle de l'Eau (GCE), en cours de déploiement, qui comprend la gestion de l'eau et des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Le présent rapport annuel rend compte de manière synthétique des principaux résultats financiers et techniques et des performances du système pour l'année 2014. Pour toute question, un espace dédié à vos questions reste disponible : www.sdea.fr.

**VOS COMMUNES**

BIBLSHEIM
DIEFFENBACH LES WOERTH
DURRENBACH
ESCHBACH
FORSTHEIM
FROESCHWILLER
GOERSDORF
GUNSTETT
HEGENEY
KUTZENHAUSEN
LAMPERTSLOCH
LANGENSOULTZBACH
LAUBACH
LEMBACH
LOBSANN
MERKWILLER PEHELBRONN
MORSBRONN LES BAINS
NIEDERSTEINBACH
OBERDORF SPACHBACH
OBERSTEINBACH
PREUSCHDORF
WALBOURG
WINGEN
WOFRTH

- Périmètre créé le 01/01/2008
- Membre du SDEA depuis 05/06/1972

VOS USAGERS

- 7 287 abonnés
- 18 218 habitants desservis

VOS VOLUMES

- 776 007 m³ assainis
- 106 m³ assainis / abonné / an

VOTRE PATRIMOINE**CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES**

- 11 Stations d'épuration

Dieffenbach-les-Woerth
Forstheim
Gunstett
Lembach
Mattstall
Lembach Camping
Niedersteinbach
Pechelbronn
Petit-Wingen
Pfaffenbronn
Wingen

CAPACITE	
m ³ /jour	Equiv-hab
170	450
320	550
11 660	15 000
1 280	3 050
126	195
ND	100
170	740
4 400	7 000
58	120
0	0
270	450



- **26** bassins d'orage
- **149** déversoirs d'orage
- **20** stations de pompage
- **185,1** km de réseaux communaux
- **36,4** km de réseaux intercommunaux
- **4 280** bouches d'égout

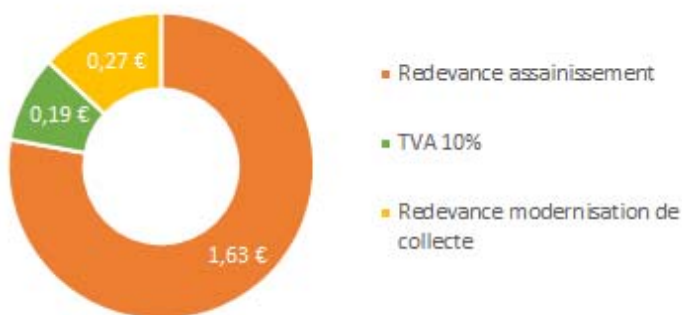
Indicateurs de performance	2013	2014	2015
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	95	92	92
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	95 %	96 %	96 %

VOS DONNÉES FINANCIÈRES

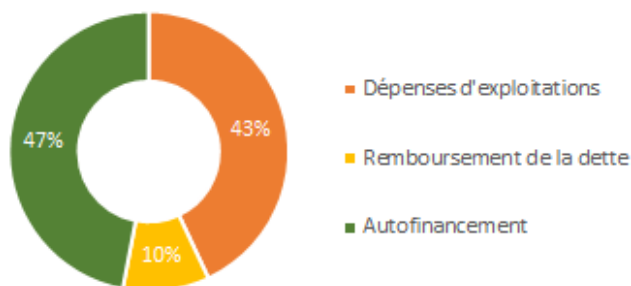
PRIX DE VOTRE ASSAINISSEMENT

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

- Prix de l'assainissement pour 120 m³ (Norme INSEE)
- Part fixe : 15,00 € HT/an
- Part variable : 1,50 € HT le m³
- Redevance assainissement du périmètre : 1,63 € HT pour 120 m³
- Prix du service, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 2,09 € TTC pour 120 m³



Affectation pour 100 € de recettes

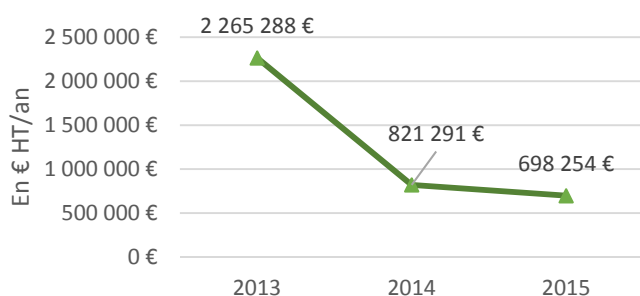


Evolution des tarifs de l'assainissement

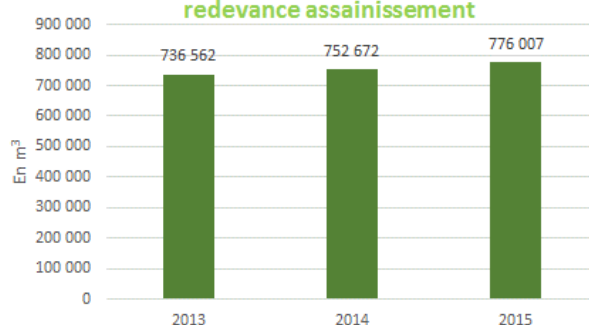




Montant des investissements



Evolution des volumes assujettis à la redevance assainissement



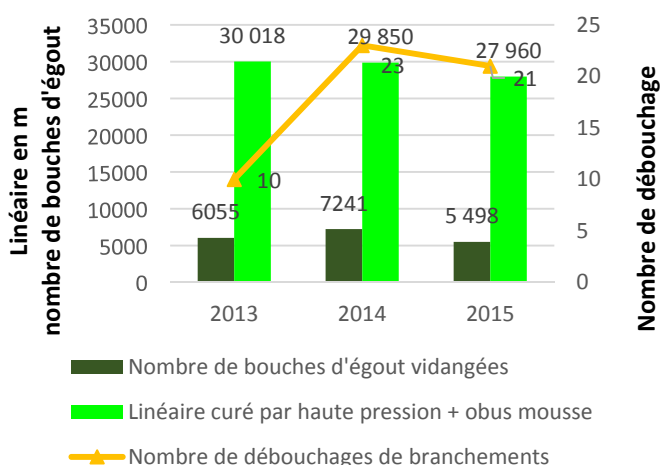
Le tarif 2015 de l'assainissement est resté stable. Le montant des investissements réalisés en 2015 est en baisse par rapport à 2014 et 2013, mais rejoint une valeur proche de la capacité d'autofinancement du Périmètre qui avoisine 570 k€.

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>

VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOS RÉSEAUX

➤ L'entretien des réseaux communaux et intercommunaux

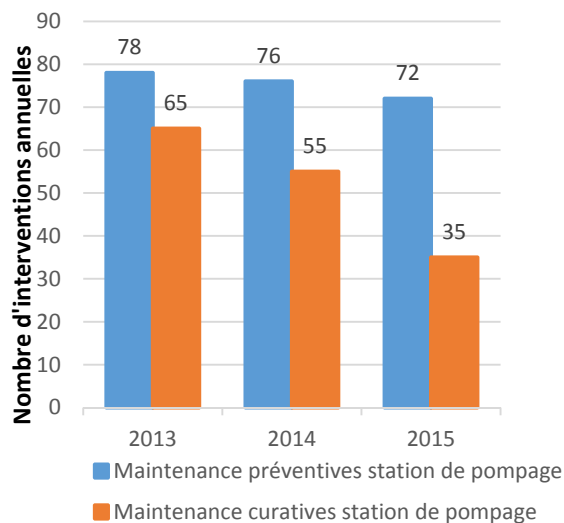


CHIFFRES CLÉS

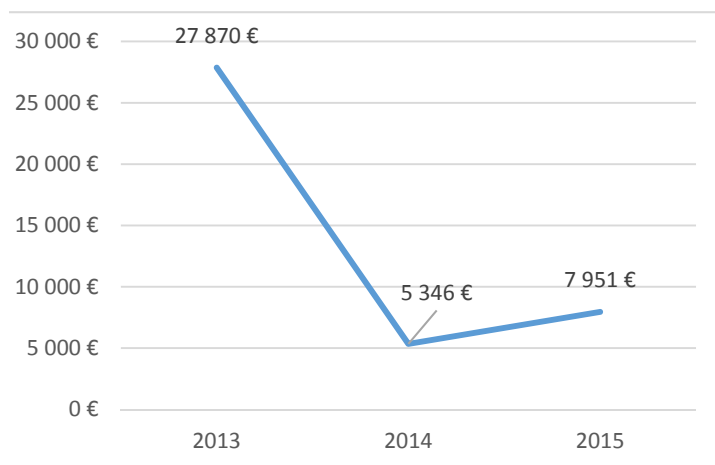
- **164** tonnes de sables extraits du réseau
- **27,96** km de réseaux curés
- **12,6 %** taux de curage
- **24** nettoyages de stations de pompage
- **5 498** bouches d'égout nettoyées
- **21** débouchages de branchement
- **10/10** surverses équipées en autosurveillance



➤ L'entretien et exploitation des stations de pompage



➤ Renouvellement des stations de pompage



Indicateurs de performance	2013	2014	2015
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %	0 %	0 %
Nombre de points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	0	11	7
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	30	90	90

Exploitation des réseaux et stations de pompage

On constate une baisse des interventions curatives, principalement due au remplacement de la station de refoulement de Biblisheim - route de Walbourg.

➤ Le Contrôle des Installations Privatives

d'Assainissement (CIPA)

	2013	2014	2015
Domestiques	33	32	31
Assimilables Domestiques	0	2	1
Usagers non Domestiques	0	0	0
Total	33	34	32

INDUSTRIELS RACCORDÉS A VOS RÉSEAUX

Autorisation et charges rejetées

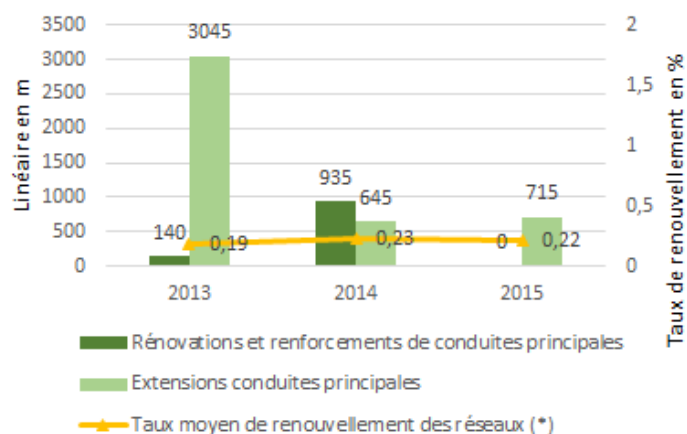
Industriels raccordés

- ISRI à Merckwiller-Pechelbronn,
- COMEPACK à Eschbach,
- EARL VOLTZ à Forstheim.

3 industriels dont 0 (*) conventionné avec le SDEA

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LES RÉSEAUX

Travaux de rénovation/extension de vos réseaux

**Opérations d'investissement sur réseaux et ouvrages**

Pour l'année 2015, nous pouvons noter le remplacement d'une pompe et de la mesure de niveau sur la station de refoulement de Lobsann - rue des Jardins, ainsi que la mesure de niveau sur la station de Hoelschloch - rue des Thermes.

En 2015 a été achevé un programme démarré il y a une dizaine d'années, l'ossature de collecte des effluents de la Commune de Langensoultzbach. Ainsi, l'ensemble de la Commune est aujourd'hui desservie par un réseau et les effluents sont traités à la station d'épuration de Gunstett. À noter sur cette opération, l'étroite collaboration avec "Le Parc des Vosges du Nord" pour l'effacement de l'ancien seuil d'alimentation d'un des moulins de la Commune et sa transformation en 9 « bassins de fuite » successifs.

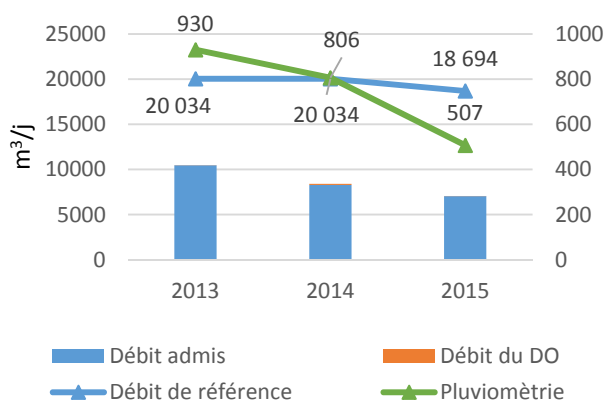


ÉPURATION DE VOS EAUX USÉES ET PLUVIALES

LA FILIÈRE EAU

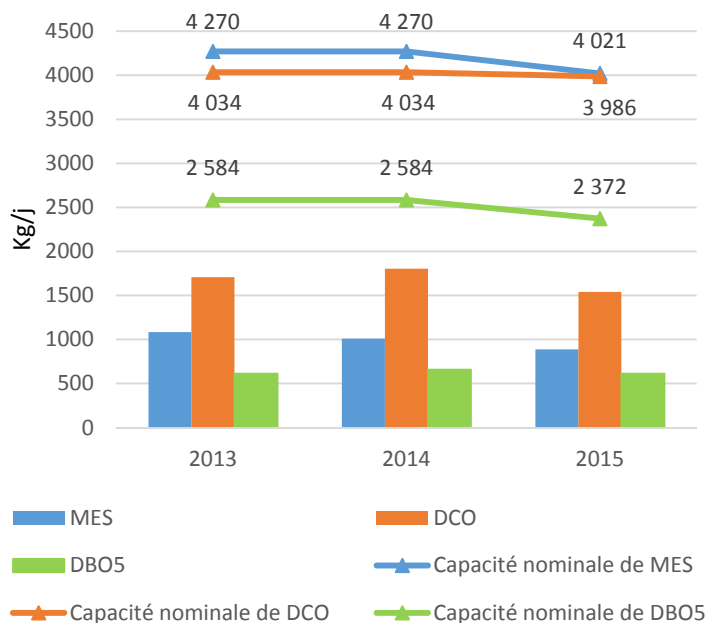
➤ Évolution des débits moyens entrant

sur les 11 stations **



➤ Évolution des charges moyennes entrant

sur les 11 stations **



** seules 10 stations d'épuration sont soumises à des contrôles réglementaires

La charge hydraulique représente **38 %** de la valeur nominale, contre **47 %** pour la charge organique.

Indicateurs par station d'épuration	Taux de charge hydraulique (*)	Taux de pollution	Taux de boues évacuées selon filière conforme	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration
Dieffenbach-les-Woerth	64 %	24 %	100 %	50 %
Forstheim	34 %	69 %	100 %	100 %
Gunstett	35 %	42 %	100 %	92 %
Lembach	33 %	16 %	100 %	100 %
Mattstall	49 %	38 %	100 %	100 %
Niedersteinbach	25 %	81 %	100 %	100 %
Pechelbronn	47 %	53 %	100 %	100 %
Petit wingen	50 %	30 %	100 %	50 %
Pfaffenbronn	Sans objet	Sans objet	100 %	Sans objet
Wingen	39 %	78 %	100 %	50 %

Indicateurs de performance	2013	2014	2015
Conformité des équipements d'épuration	100 %	100 %	100 %
Conformité de la performance des équipements d'épuration	83 %	88 %	88 %

■ Conforme
■ Non conforme

Bilan de fonctionnement et travaux

Très bon traitement vis à vis des obligations réglementaires nationales et locales pour les stations d'épuration de Forstheim, Lembach, Mattstall, Niedersteinbach, Pechelbronn.

Le traitement n'a pas été conforme aux différents arrêtés préfectoraux pour les stations d'épuration de Dieffenbach-les-Woerth, Gunstett, Petit-Wingen et Wingen.

Pour Dieffenbach-les-Woerth, il s'agit d'un dépassement sur les MES en sortie 31 mg/l, au lieu des 25 mg/l maximum autorisés. Le rendement a quant à lui été respecté.

Concernant Gunstett, il s'agit de rendements de dépollution non atteints sur le phosphore. En effet, l'arrêté de rejet fixe un objectif en termes de concentration et de rendement pour l'ensemble des paramètres. Pour le phosphore, la très faible concentration en entrée de station, et par conséquent la très faible charge, ne permet pas d'atteindre le rendement imposé de 80 %, alors que les concentrations respectent le seuil de 2 mg/l pour l'ensemble des bilans. À ce sujet, un porté à connaissance a été soumis aux services de l'État.

Pour ce qui est de Petit-Wingen, il s'agit d'un dépassement sur la concentration en MES en sortie sur l'un des deux bilans effectués en 2015.

Quant à Wingen, il s'agit d'un dépassement sur la concentration en MES en sortie sur les deux bilans effectués en 2015. Les mauvaises performances du décanteur laissent s'échapper des matières en suspension lors de la vidange des eaux traitées.

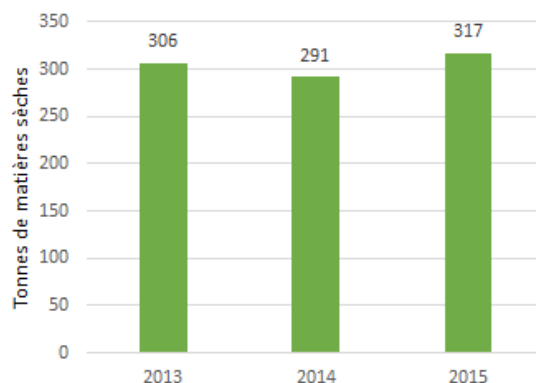
À noter que sur Pfaffenbronn, aucun bilan 24 heures n'a été effectué en 2015, suite aux travaux de réhabilitation. Le premier bilan est programmé pour le premier semestre 2016. Les graphiques ci-dessus montrent une diminution des débits en 2015 par rapport à 2014 qui peut être expliquée par une pluviométrie en diminution.

Les charges entrantes ont diminué entre 2015 et 2014, mais pour quantifier de manière plus juste les charges traitées par les différentes stations d'épuration, il est plus judicieux de se fier à la quantité de boue produite.

À l'issue de la campagne nationale de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans l'eau (RSDE) initiée en 2012, il ressort que seul l'Arsenic, le Zinc (métaux lourds), le 2,4 MCPA, l'isoproturon et le Diuron (pesticides) ont été suivis de 2013 à 2015 sur la station d'épuration de Gunstett.

EXPLOITATION DES STATIONS D'ÉPURATION

➤ Évolution pluriannuelle de la production de boues sur les 10 stations



À noter :

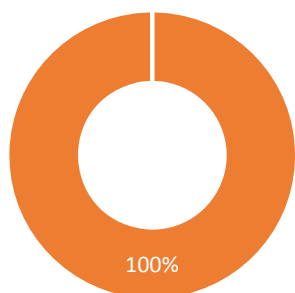
Sur l'ensemble du Périmètre, deux stations d'épuration sont équipées de filière de traitement des boues générées par le traitement des eaux usées ; Gunstett (déshydratation des boues sur centrifugeuse, séchage solaire, stockage, puis épandage agricole) et Pechelbronn (déshydratation des boues sur filtre-presse avec ajout de chaux, stockage, puis épandage agricole).

La station d'épuration de Gunstett traite également les boues de Dieffenbach-les-Woerth, Lembach, Niedersteinbach, Petit-Wingen, Pfaffenbronn et Wingen.

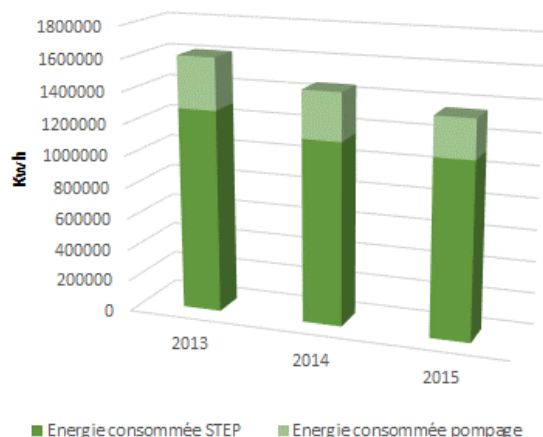
La production de boue est en augmentation, ce qui démontre bien l'augmentation des charges organiques traitées sur les différentes stations d'épuration du périmètre.

La filière d'élimination des boues est l'épandage direct. 7 agriculteurs ont mis à disposition 48 hectares de parcelles pour les boues séchées de Gunstett et 3 agriculteurs ont mis à disposition 25 hectares pour les boues solides chaulées de Pechelbronn.

Les teneurs en éléments-traces métalliques et en composés-traces organiques mesurées dans les boues sont très largement inférieures aux valeurs limites réglementaires. Le paramètre marquant est le zinc avec 36 % de la norme pour la step de Gunstett et 17 % de la norme pour la step de Pechelbronn.

➤ Éliminations des boues

- Elimination des boues par compostage
- Elimination des boues par épandages directs
- Elimination des boues non conformes

ÉNERGIE CONSOMMÉE**POUR POMPAGE (PPEU) ET STATION D'EPURATION (STEP)****À noter :**

L'année 2015 est marquée par une pluviométrie moins importante par rapport à 2014.

Le débit transitant dans les réseaux et les steps est donc inférieur, ce qui explique en grande partie la diminution des consommations d'énergie.

L'arrêt de la station d'épuration de Walbourg en septembre 2014, contribue également à cette baisse. La remise en service de la station d'épuration de Pfaffenbronn n'a que peu d'influence sur la consommation électrique du fait de sa faible capacité de traitement.

VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUÉS ET À VENIR

Interventions principales

Station d'épuration de Pechelbronn : mise en place d'un portique de levage sur le poste d'arrivée.

Station d'épuration de Gunstett : remplacement du rail et des chariots porte-câbles dans la serre de séchage, réparation d'une pompe à chaleur alimentant le plancher de la serre, remplacement de la pompe de relevage 1.

Station d'épuration de Dieffenbach-les-Woerth : remplacement de la vanne de vidange du bassin d'orage.

Station d'épuration de Petit-Wingen : remplacement de l'hydro-éjecteur.

La station d'épuration de Pfaffenbronn (annexe de Lembach) a fait l'objet d'une rénovation complète de mars à septembre 2015 (remplacement de tous les équipements, tuyauterie et serrurerie : turbine d'aération, pompes de recirculation et d'extraction, pompe d'écumage des flottants, passerelle, garde-corps, nouvelle armoire électrique avec pilotage de l'aération par sonde d'oxygène pour adapter les besoins aux variations de charges de pollution, regard dessableur avec surverse, dégrilleur, régulation du débit, adjonction d'un silo à boue avec trop-plein drainant, réparation des ouvrages).

Voir photos avant / après travaux.

Coût total de l'opération : 109 424 € H.T.

Subvention :

- Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 34 300 € H.T. (31,35 %),
- Conseil Départemental du Bas-rhin : 38 400 € H.T. (35,09 %).

À venir

Station d'épuration de Gunstett : remplacement de la toiture de la serre de séchage (automne 2016).

Station d'épuration de Pechelbronn : étude sur la filière boue (été 2016)

Démolition des anciennes stations d'épuration (été-automne 2016).

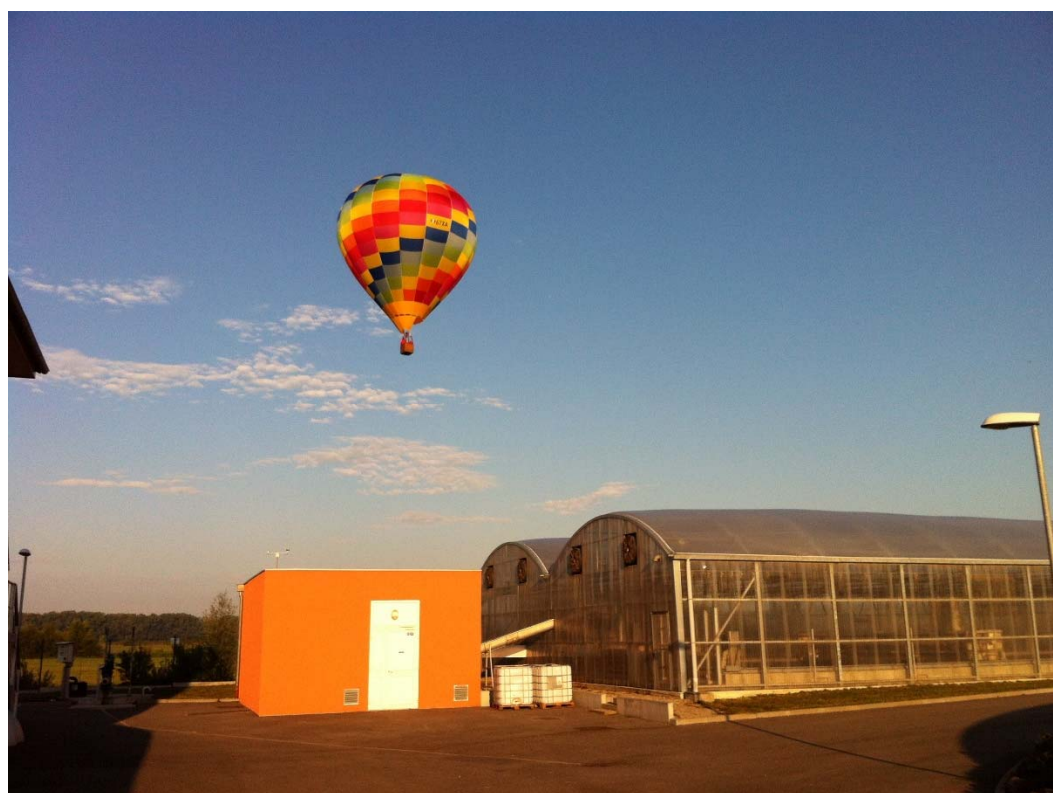
AUTRES INFORMATIONS

Les effluents arrivant sur la station d'épuration de Lembach restent relativement dilués (570 % sur 2015) et ont, de ce fait, fait l'objet d'investigations (recherche d'eaux claires et contrôles caméra) permettant de coordonner les études quant aux travaux à mener sur le système d'assainissement.

ILLUSTRATION DES INSTALLATIONS OU TRAVAUX



Station d'épuration de Pechelbronn : portique de levage sur poste d'entrée



Station d'épuration de Gunstett



Station d'épuration de Pfaffenbronn : avant travaux



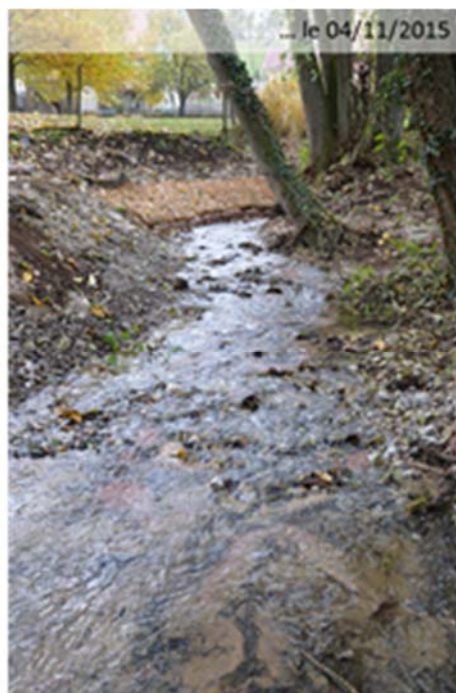
Station d'épuration de Pfaffenbronn : après travaux



Station d'épuration de Mattstall : second étage



Chantier sur le réseau à Langensoultzbach



Effacement du seuil à Langensoultzbach

JE NE JETTE PAS « TOUT A L'ÉGOUT »

VOICI UNE LISTE DE PRODUITS QUI DOIVENT **IMPÉRATIVEMENT ÊTRE DÉPOSÉS DANS LES POUBELLES, DÉCHETTERIES OU PHARMACIES**. CE GESTE SIMPLE ET ECO-CITOYEN PERMETTRA À NOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET À NOS STATIONS D'ÉPURATION DE CONTINUER À FONCTIONNER CORRECTEMENT POUR LE BIEN DE CHACUN ET LA PRÉSERVATION DU MILIEU NATUREL.

	TYPES DE PRODUITS	OU LES JETER	CONSÉQUENCES DES MAUVAIS GESTES
	Épluchures fruits et légumes	Compostage déchets ménagers	Ces déchets génèrent des coûts de traitement superflus s'ils ne sont pas recyclés.
	Les substances chimiques (peinture, solvants, diluants, désherbant et hydrocarbures)	Déchetterie	Vidées dans l'évier, elles perturbent le fonctionnement des stations d'épuration et constituent dès lors une véritable menace pour notre environnement.
	Les médicaments	Pharmacie	Les stations d'épuration ne sont pas conçues pour les traiter... les molécules se retrouvent dans la nature et troublent la physiologie des organismes aquatiques et peuvent donc avoir des conséquences sur la santé humaine et animale.
	Les huiles et les graisses (friture, cuisson, huile de vidange...)	Déchetterie	Elles se déposent et colmatent les tuyaux, chez vous ou sur le réseau, et diminuent ensuite les performances des stations d'épuration.
	Les objets solides : les mégots de cigarettes, les couches à jeter, les protections hygiéniques, les cotons tiges, des lames de rasoir, les lingettes, les rouleaux de papier-toilettes.	Poubelles	Tous ces produits sont à l'origine de problèmes sur les systèmes d'assainissement ; leur introduction dans le réseau d'assainissement obstrue, détériore les pompes de relevage et renchérit le coût de l'assainissement et de l'épuration.

AYEZ « L'ECO-REFLEX »

Avant d'ouvrir les emballages, consultez les étiquettes. Les produits polluants sont identifiables grâce à des symboles explicites. Ils nécessitent une prise en charge particulière et des traitements adaptés.

A SAVOIR :

Il est interdit de déverser dans les égouts les huiles de vidange, les ordures ménagères, les lingettes, les effluents des fosses septiques, les hydrocarbures, les résidus de produits de bricolage et de jardinage... (Article R 1331-2 du code de la santé publique)

GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- **EU** : Eaux usées
- **PPEU** : Station de pompage EU
- **STEP** : Station d'épuration
- **TMS** : Tonnes de matière sèche (quantité de boues sans l'eau qu'elles contiennent)
- **MES** : Matières en suspension
- **CIPA** : Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement
- **DCO** : Demande Chimique en Oxygène
- **DBO5** : Demande Biologique en Oxygène à 5 jours
- **Capacité nominale** : Capacité de traitement théorique de la station pour un type de pollution donné
- **Auto-surveillance** : Mesure des rejets d'effluents par les déversoirs d'orage
- **Industriel conventionné** : Entreprises bénéficiant d'un contrat spécifique pour garantir le principe pollueur-payeur
- **Assimilables Domestiques** : Entreprises peu polluantes bénéficiant d'un régime de droit au raccordement spécifique
- **Usagers Non Domestiques** : Usagers devant bénéficier d'une autorisation spéciale afin de rejeter leurs eaux usées au réseau public du fait de leur caractère polluant

DEFINITION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

- **Prix TTC du service au m³ pour 120 m³** : Prix moyen pour une consommation de 120 m³, toutes redevances des agences de l'État et TVA comprises.
- **Durée d'extinction de la dette** : Encours de la dette rapportée à l'épargne brute (déterminée par la différence entre recettes d'exploitation et dépenses d'exploitation).
- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées** : Indicateur sur 120 points mesurant un ensemble de bonnes pratiques de gestion des réseaux (élaboration et suivi des plans, gestion des interventions en temps réel...) – Voir la fiche descriptive complète sur le site : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p203.2b>.
- **Taux moyen de renouvellement des réseaux** : Moyenne sur les 5 dernières années sur la longueur des réseaux renouvelés ou rénovés par rapport à la longueur totale du réseau.
- **Taux de charge hydraulique** : Débit entrant par rapport à la capacité nominale de la station.
- **Taux de desserte des réseaux de collecte des eaux usées** : Pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résidant en zone d'assainissement collectif.
- **Débit déversé dans le cadre de l'auto-surveillance en m³** : Débit annuel rejeté par les déversoirs d'orage de capacité supérieure à 2 000 équivalents-habitants
- **Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées** : Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...)) – Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète - <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p255.3>



➤ Liste des indicateurs et résultats 2015

Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	18 218
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	3
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	317 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/15)	2,09 €
Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	0,96 %
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	92
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	ND
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	0 %
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	Sans objet
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	6 556 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	7
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,22 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	88 %
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	90
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1,3 an
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,72 %
P258.1	Taux de réclamations	0 %

*ND = non disponible (indicateurs en cours de définition par le MEEEDDAT)